

# l'aurOre boréale

Vol. 4 No. 1

Whitehorse, vendredi 15 janvier 1988

8 pages

.50

## Ensemble contre le bilinguisme

### Motion relative au projet de loi C-72

Il a été proposé par le chef de l'opposition que la Chambre accepte la motion suivante, à savoir que:

-Attendu que l'assemblée législative possède la responsabilité d'assurer le développement des services pour la langue minoritaire au Yukon

-Attendu que le gouvernement du Yukon s'est appliqué à développer et à présenter à l'Assemblée législative des programmes et des services qui rehaussent l'utilisation du français et des langues autochtones au Yukon.

-Attendu que l'assemblée législative du Yukon a été conséquente dans son support de ces initiatives en vue du développement du bilinguisme.

-Attendu que l'introduction à la chambre de communes à Ottawa du bill C-72 qui ne s'applique pas aux TNO mais aux institutions du Yukon, est un affront aux droits et responsabilités du gouvernement du Yukon et de l'Assemblée législative du Yukon pour le développement des services de langue française au Yukon

**Et que par conséquent, l'assemblée législative du Yukon presse le ministre de la justice du Canada de préparer un amendement approprié au bill C-72 assurant que l'acte sur les langues officielles ne s'applique à aucune des institutions de l'assemblée législative du Yukon ou du gouvernement du Yukon.**

La motion a été adoptée à l'unanimité

### Jeanne Beaudoin

Il est rare que les trois partis politiques à l'Assemblée législative soient d'accord au sujet de quoi que ce soit. Ils l'étaient cependant le 16 décembre 1987, alors que néo-démocrates, libéraux et conservateurs, s'unissaient contre le bilinguisme dans une motion présentée par le chef de l'opposition, M. Willard Phelps. La motion est une réaction au projet de loi C-72 présenté en chambre des communes le 25 juin dernier. Selon les termes de cette loi, le Yukon pourrait être tenu de reconnaître le bilinguisme officiel au territoire.

Lors d'une plénière de deux jours, les 19 et 20 décembre 1987, un groupe de travail de l'Association franco-yukonnaise se penchait sur la question et prenait position face

à la motion du parti conservateur. Ce groupe de travail était composé de Charlotte Ouellet, Jean Provençal, Denis Lambert et Pierre Laroche, respectivement présidente, directeurs et directeur général de l'A.F.Y.

Bien qu'il comprenne la frustration du pouvoir néo-démocrate face à l'imposition éventuelle du bilinguisme au Yukon, le groupe de travail se dit agacé de voir sans cesse la francophonie reléguée au rang minoritaire.

La position claire et nette du gouvernement du Yukon sur le bilinguisme inquiète l'A.F.Y. qui se veut le porte-parole officiel des francophones du territoire. L'Association franco-yukonnaise comprend une certaine de membres, on y estime que la population francophone du Yukon s'élève à environ 1,000 personnes, malgré les

chiffres de statistiques Canada qui n'en compte que 565.

Selon Charlotte Ouellet, présidente de l'A.F.Y. de nombreux francophones ont boycotté le dernier recensement. Il faut aussi prendre en considération que plusieurs sont assimilés et ne s'affichent pas en tant que francophones. En effet le recensement de juin 86 retrace 5370 personnes dont l'origine ethnique est francophone. Le groupe de travail ne croit pas qu'en acceptant le bilinguisme, le gouvernement violerait les droits des Amérindiens comme se plaît à invoquer Tony Penikett, chef du gouvernement lorsqu'on l'interroge sur le bilinguisme. L'A.F.Y. appuie les Amérindiens parce qu'elle saisit la gravité de l'extinction d'une culture par assimilation. Par ailleurs on est en droit de s'interroger sur l'honnêteté des politiciens qui semblent vouloir créer une confrontation entre autochtones et francophones du territoire.

L'Association franco-yukonnaise prend donc officiellement position en faveur du bilinguisme et réclame avant tout des services concrets pour les francophones. Jusqu'à maintenant même si le gouvernement du Yukon semble faire preuve de bonne volonté rien n'a encore été donné clairement à l'Assemblée législative, on cite le plan d'action de l'actuel gouvernement mais l'A.F.Y. estime que le gouvernement n'offre aucun service adéquat en français sauf dans le secteur de l'éducation.

Rappelons que Whitehorse fait maintenant bonne figure en ce qui concerne les services en français puisqu'elle possède deux écoles où l'enseignement se donne en français, soit l'école Emilie-Tremblay et le programme d'immersion qu'abrite Whitehorse Elementary School. Le statut de l'école Emilie-Tremblay a soulevé de nombreuses controverses avant d'être officiellement inaugurée en novembre 85, par le ministre

de l'éducation M. Piers MacDonal. On espère toujours que le gouvernement dénicherait un édifice qui regrouperait les niveaux élémentaire et secondaire de l'école. Les trois classes de l'élémentaire se situent à Whitehorse Elementary School, alors que le secondaire, un niveau multiple comprenant les 7e, 8e et 9e années est à l'école Jeckell.

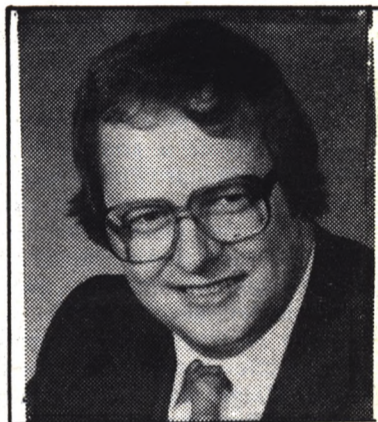


Charlotte Ouellet, présidente de l'A.F.Y.

Comme le souligne la présidente de l'A.F.Y., "le français est enseigné aux enfants anglophones et est vraiment encourageant. Le programme d'immersion en fait foi. De plus en plus de jeunes adultes seront bientôt bilingues. Pourquoi leur apprend-on le français si la communauté francophone est appelée à disparaître au territoire?"

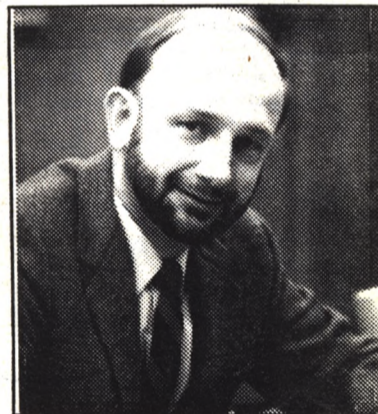
Les francophones se sentent touchés par la problématique que soulève le bilinguisme et sont chatouilleux quand on s'attaque à leur identité culturelle. Ils sympathisent avec les Amérindiens et espèrent qu'eux aussi obtiendront les services auxquels ils ont droit avant qu'il ne soit trop tard. A chacun ses revendications mais contrairement à ce que prétend Willard Phelps, le Yukon n'a pas une approche "balancée" face au bilinguisme.

On se demande à l'A.F.Y. s'il faudra que le gouvernement fédéral impose le bilinguisme



Tony Penikett, chef du gouvernement.

officiel au territoire pour que le parti de M. Penikett se décide à offrir des services concrets aux francophones. L'attitude du gouvernement néo-démocrate laisse filtrer une certaine froideur, face au français langue officielle. L'entreprise privée



Willard Phelps, chef de l'opposition.

du Yukon dessert mieux la francophonie que ne le font les deux paliers gouvernementaux, puisqu'il est possible de se faire servir en français dans de nombreux commerces, banques et restaurants.

Afin d'accélérer le processus d'établissement des services en français au Yukon, l'Association franco-yukonnaise propose que les gouvernements territo-

Suite p. 2

## PACIFIC CHROME INDUSTRIES LIMITED

109 Industrial Road, Whitehorse, Yukon

**Les spécialistes des cylindres hydrauliques: fabrication, réparation. Nous remettons aussi à neuf le revêtement de chrome.**

**POUR SERVIR L'INDUSTRIE MINIERE ET L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.**



Suite de p. 1

# YUKON... CONNAIS PAS?

rial et fédéral identifient un poste bilingue par département ou ministère. En outre l'A.F.Y. ne croit pas que les sommes versées par le fédéral pour l'instauration du bilinguisme officiel au territoire doivent couvrir les frais de traductions des "hansards" (rapports écrits des débats de l'Assemblée législative). Cet argent devrait plutôt être utilisé pour combler les besoins réels des Franco-yukonnais, e.s et assurer la survie de leur culture. Le comité de travail sur le bilinguisme insiste aussi sur l'importance de créer une agence centrale de traduction au gouvernement territorial.

On se surprend à se demander s'il importe de se soucier de la motion de Willard Phelps quand on se rappelle la pauvre performance des deux territoires dans l'Accord du Lac Meech. Il semble que dès qu'il est question de langues officielles au Yukon la francophonie serve bien facilement de bouc émissaire. Malgré les courbettes que fait Ed Broadbent du côté du Québec le Nouveau Parti Démocrate fait bien piètre figure pour donner l'exemple. Messieurs Broadbent et Penikett n'ont certes pas l'aisance orale pour roucouler avec la langue française. Et puis il serait à peu près temps que le gouvernement de Tony Penikett pose des actions concrètes et qu'il reconnaisse l'importance de l'apport des francophones à la communauté yukonnaise.



## Jacques Breton

Il est certain jour où notre pauvre territoire du nord, redevient plus minuscule qu'il ne l'est géographiquement, insignifiant presque pour nos grands frères de la Confédération! Le Canada est une grande, vaste famille dont nous faisons partie (jusqu'aux dernières nouvelles?) et cela n'est pas sans joies bien sûr! Il arrive que nous nous sentions quelque peu abandonnés, là où nous sommes, les grands frères nous taquent un peu, nous ignorent souvent, nous visitent de temps à autres pour juger de notre comportement, nous jeter quelques bonbons. Ils repartent aussi vite que possible vers leurs provinces beaucoup plus à l'est... vers ce qu'ils appellent "la civilisation", et certains ne reviennent jamais. Les Yukonnais considèrent que c'est dommage car il faut toujours revenir au Yukon pour découvrir la vérité.

## Une autre aventure

L'est, c'est vrai, c'est une autre aventure, c'est une sorte d'aventure de Terre-Neuve à la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick à l'Ile-du-Prince-Edouard, du Québec à l'Ontario, au Manitoba, à la Saskatchewan, à l'Alberta, à la Colombie-Britannique et aux territoires du nord, c'est encore l'aventure! Mais le Yukon c'est plus que cela encore! Notre territoire mérite d'être connu! Pour ceux qui recherchent une vie endiablée, pleine d'éclats, leur territoire n'est pas chez nous... Parce que chez nous c'est encore la paix, la tranquillité, l'isolement total. Ce n'est pas non plus le royaume effrayant du crime de la pollution, du bruit, du manque d'espace, comme dans les grandes

villes de Montréal, Toronto ou Vancouver. Nous sommes beaucoup plus simples et c'est à cause de cela que notre aventure mérite d'être vécue.

## S'informer

De l'extérieur... à entendre les gens mal informés, nous vivons 13 mois de l'année dans les glaces, perdus dans une longue nuit, nous protégeant des loups et autres animaux sauvages. Si vous dites que vous êtes du Yukon, on vous observe curieusement, on vous prend pour une sorte de fou, de maniaque du froid et de la solitude et plus souvent encore pour un citoyen de l'Alaska. Ces gens-là ne nous situent pas trop bien. Ou bien c'est la curiosité, la pitié quelquefois. On ne nous considère pas toujours comme des êtres normaux, nous sommes des déplacés qui vivons ici parce que nous ne pouvons pas vivre ailleurs. Je vous avoue que pour les déplacés que nous sommes le déplacement en vaut grandement la peine! C'est égal! Nous semblons savoir ce que nous sommes... surtout que nous sommes bien à l'aise chez-nous, pas vrai?

Venir ici, c'était l'important. Nous sommes venus pour ne plus repartir à part de temps à autres, pour quelques besoins de civilisation. Nous revenons toujours chez-nous bien heureux d'y revenir. Pourquoi? Puisque le climat pendant les longs mois est assez difficile à subir? Mais nous connaissons également des étés chauds, agréables à vivre. Pourquoi revenons-nous toujours? Est-ce la fièvre de l'or? Un goût si fort pour quelque aventure? Non pas certainement les Yukonnais ne sont pas tous des chercheurs d'or ou des aventuriers... Certaines familles sont ici surtout à cause de la tran-

quilité et de la sécurité pour élever leurs enfants, dans un cadre bien près du naturel, loin de l'enfer de plus en plus oppressant des grands centres. La population assez faible du territoire fait que nous sommes un petit village au milieu des grands espaces. Nous y respirons à l'aise et notre mode de vie est au ralenti, beaucoup moins endiablé que partout ailleurs.

Si nous le désirons nous pouvons vivre le rêve caché en nous depuis des années, vivre dans une cabane au milieu des bois. Tout est possible ici pour ceux qui souhaitent une vie calme pas trop mécanisée, robotisée, tout est accessible chez nous pour ceux qui veulent vivre en paix dans un décor grandiose et simple à la fois, en pleine nature! C'est ça le Yukon! Et c'est bien autre chose encore!

## Contacts

Les contacts sont aussi bien plus humains et chaleureux. Comme nous ne sommes pas nombreux, tout le monde se connaît assez bien, à Whitehorse par exemple. Les visages deviennent vite familiers, on se salue, on se fait signe on est jamais perdu au milieu de la foule. Et cela aide à vivre!

## Ça bouge!

Il faut avouer aussi que depuis quelques années tout bouge dans le nord canadien, il s'épanouit en quelque sorte! Non pas que les mines soient toutes en

plein rendement, comme partout au pays, l'économie fut perturbée pour quelque temps. Mais malgré tous ces inconvénients, tout remue ici, nous connaissons des changements favorables dans maints domaines. Les communautés s'organisent, des gens nouveaux se joignent à nous pour construire un meilleur avenir, tous les efforts semblent se joindre pour la bonne cause.

Cependant certains hivers il nous arrive de nous sentir abandonnés au pays de la dernière frontière. Ce n'est pas un sentiment d'insécurité mai un malaise passager. De la grande famille canadienne, nous sommes souvent l'enfant terrible du nord, on entend nos plaintes, nos cris d'alarme, mais on ne nous comprend pas toujours. C'est si loin au bout du monde le Yukon! Et si méconnu pour beaucoup de nos grands frères provinciaux, si méconnu également de beaucoup de Canadiens. On a bien une idée vague de l'endroit, on a entendu parler de la ruée vers l'or, de Dawson City, on a ouvert au hasard les livres de Jack London, Robert Service ou Pierre Berton. Mais l'idée du que l'on se fait de notre "nord" est encore bien floue pour beaucoup.

Yukon... connais pas? Venez nous voir, nous rencontrer, nous rendre une petite visite. Nous sommes prêts à vous accueillir à notre manière le plus simplement du monde, en Yukonnais. Dépliez la grande carte canadienne et vous verrez que nous sommes bien en place au coeur de notre belle nation!

## Northwest ACCOUNTING SERVICES LTD.

Service de tenue de livres et de comptabilité sur ordinateur. Idéal pour les petites entreprises et les particuliers. Aussi rapport d'impôts!

Pierre Legault  
4161 - 4e avenue  
Whitehorse, Yukon  
Y1A 1J5  
(403) 668-6844



## Special Discoveries



- pour un artisanat exceptionnel venant du Yukon et du reste du Canada
- pour des importations de lainages et d'objets raffinés
- plus toutes sortes de pièces de collection

## VENEZ NOUS VOIR

au coin de la 2e et Steele face à la mairie  
2122-2e ave., Whitehorse, Yukon Y1A 5C3  
667-6765

# l'aurOre boréale

La voix française de la dernière frontière

LE SEUL JOURNAL YUKONNAIS A VOUS TRANSMETTRE DES NOUVELLES EN FRANCAIS!

**OUI!**  
Je m'abonne

- |                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> 1 an         | 15\$  |
| <input type="checkbox"/> 2 ans        | 25\$  |
| <input type="checkbox"/> à vie        | 200\$ |
| <input type="checkbox"/> à l'étranger | 20\$  |

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Retourner à: Abonnement, L'Aurore boréale, C.P. 5205,  
Whitehorse, Yukon Y1A 4Z1

## Chronique GRC

Jacques Lavoie

Il n'est pas facile de franchir la ligne de démarcation qui sépare l'enfance de l'âge adulte et de devenir un membre adulte, utile et respecté de la collectivité. Tous les jeunes doivent apprendre à vivre en société et comprendre les lois de celle-ci. Mais malheureusement bon nombre d'entre eux ont des démêlés avec la loi avant même d'avoir eu l'occasion d'acquérir ces connaissances et cette expérience.

C'est là une des raisons du recours croissant, par les tribunaux pour jeunes, aux mesures de déjudiciarisation et aux solutions de rechange à l'incarcération de ces derniers. Il y a même une participation accrue de la communauté dans la réintégration du jeune dans son milieu. Souvent, on encourage un règlement à l'amiable entre le contrevenant et la victime.

La déjudiciarisation comporte divers avantages. Notamment, elle permet au système de justice pénale de consacrer plus de temps aux crimes graves. Elle offre aussi aux jeunes l'occasion de participer à la vie de la communauté et à celle-ci de participer au développement de la génération suivante.

Par exemple dans les provinces maritimes la hors magistrature se fait de cette façon: dans le comté d'Halifax, la personne qui dépose la plainte, contrevenant, ses parents, un avocat et, lorsque la chose est possible, la victime, se réunissent pour tenir une audience officieuse. On encourage une discussion ouverte dans l'espoir de parvenir à une entente acceptable pour tous les intéressés. A Frédéricton et à St-Jean, un médiateur neutre rencontre la victime et contrevenant pour discuter du différent et aider à régler le problème. A St-Jean un agent de la division des jeunes du service de police s'entretient avec les parties intéressés et prépare un rapport à l'intention du comité hors magistrature qui décide du dédommagement approprié.

Les modalités de règlements sont innovatrices et conçues en fonction du besoin des jeunes.

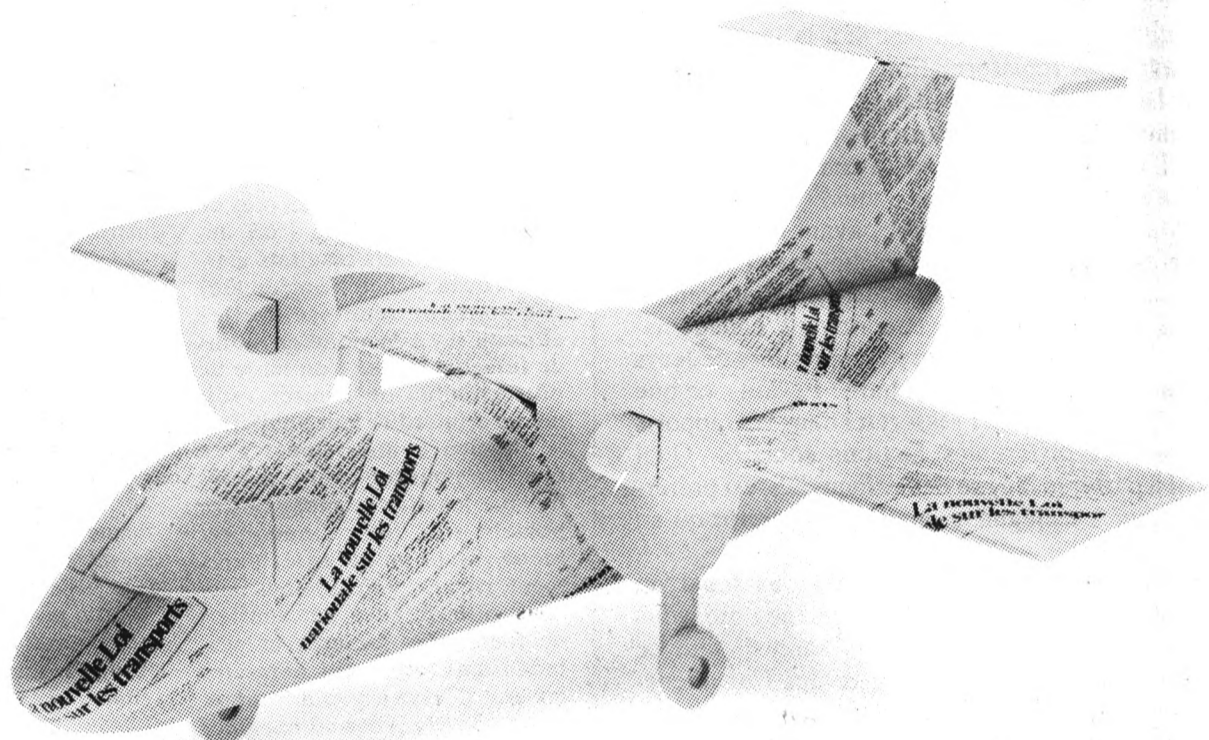
Certains sont tenus de présenter leurs excuses par écrit à la victime, d'autres de la dédommager en espèces ou d'autres doivent participer à un programme éducatif portant sur l'infraction commise; par exemple la possession de drogue ou d'alcool, les dommages à la propriété, le vol à l'étalage ou les voies de fait simples.

Il est très important que les parents expliquent à leurs enfants les conséquences de leurs actions. Il est bon que ces derniers reconnaissent leur faute et qu'ils appuient leurs excuses de gestes concrets.

Le dédommagement a pour objet, en outre, de redonner aux jeunes confiance en eux-mêmes et de leur montrer qu'ils sont effectivement capables d'établir des rapports avec d'autres personnes.

# Aller sans entraves.

## Voilà le concept novateur pour aiguiller les transports sur le 21<sup>e</sup> siècle.



Les besoins du Grand Nord canadien en matière de transports sont uniques, et nos deux nouvelles lois fédérales sur les transports en tiennent compte. La Loi nationale sur les transports et la Loi sur les transports routiers offrent à tous les Canadiens les avantages de l'innovation et de la concurrence, tout en assurant à la collectivité nordique la sauvegarde des services essentiels.

Partout au Canada, les expéditeurs bénéficieront d'une plus grande liberté de choix entre divers transporteurs. Les clients

des lignes aériennes auront eux aussi un meilleur choix, à des tarifs plus concurrentiels.

Dans le Grand Nord, la Loi nationale sur les transports garantit aux petites localités la sauvegarde des services aériens et du réapprovisionnement maritime.



Transports Canada

L'hon. John C. Crosbie  
Ministre  
L'hon. Monique Vézina  
Ministre d'État

Transport Canada

Hon. John C. Crosbie  
Minister  
Hon. Monique Vézina  
Minister of State

Oui, j'aimerais recevoir de plus amples renseignements au sujet de la Loi nationale sur les transports et de la Loi sur les transports routiers.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville/Localité: \_\_\_\_\_

Province/Territoire: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Adresser à: Transports Canada, Place de Ville, tour C  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

## Aller sans entraves.

Canada

Editorial

# A cheval donné...

Vous êtes-vous déjà fait demander si vous parliez "joual"? La question vous a-elle été posée, par un anglophone ayant appris le français international, le vrai français, celui avec lequel on peut commander du café au lait et des croissants... Il est surprenant et tenace ce mythe qui poursuit notre langue parce qu'elle n'a pas été épurée sur le bon continent. L'évolution normale d'une langue, qui s'érode, s'assouplit, se modernise ou se souvient de vieux mots oubliés ailleurs... est refusé à la langue française du Canada. Les transformations logiques et le processus évolutif accordés à tous les langages n'ont ici aucun droit... Le français en milieu minoritaire n'a pas beaucoup de chance... il porte sur son front la marque de Cain, (Abel, lui, parle anglais et plaît ainsi à tous). Le français en milieu minoritaire se mord la langue, avant que ses concitoyens ne la donnent au chat... Pourquoi est-ce que tant de Canadiens anglophones semblent effrayés d'apprendre le français au contact de leurs concitoyens canadiens-français? Ont-ils peur de ne pas être compris lors de leurs pérégrinations touristiques en pays latin? En fait, ce que les chartres ne peuvent effacer ressort ici dans les rapports quotidiens, entre les différentes factions sociales. Quel intérêt y-a-t-il à parler la langue des vaincus... il est préférable de s'associer à l'élégance européenne plutôt qu'au dilemme canadien.

Vous êtes Canadiens-français? Parlez-vous joual ou français? Et que dire de certains anglophones qui vous abordent en vous lançant une série de "sacres", tout ce qu'ils ont retenu de leurs contacts avec des Canadiens-français... tout ce qu'ils ont voulu retenir! Evidemment ceci est fait sans méchanceté dans le seul but de se mettre au bon niveau... peut-être?

Enfin la gente anglophone, ne porte pas tout le blâme, dans cette situation spécifique, les Canadiens-français doivent sûrement en porter une partie cachée... Et à tous ceux qui ont fait l'effort d'apprendre le français, félicitations, c'est un effort qui en valait la peine n'est-ce pas?

Cécile Girard

## l'aurOre boréale

L'Aurore boréale est publiée par les Publications Franco-Yukonnaises Ltée, organisme sans but lucratif.

**Abonnements:** Les demandes d'abonnement, les changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante: L'Aurore boréale, Case Postale 5205, Whitehorse, Yukon, Y1A 4Z1. Tél.: (403) 668-2663.

Un abonnement individuel d'un an (12 numéros) coûte 15\$ (Canada) et 20\$ (étranger). La parution est prévue le 3e vendredi de chaque mois.

La publication de ce journal est réalisée grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Membre associé

**APF** Association de la presse francophone hors Québec

# TABAGISME ET PROFIT

André Bourget

Fumeurs, non-fumeurs, droits, danger pour la santé, lieux publics et interdiction de fumer, voilà des sujets qui sont toujours d'actualité. Mais finalement, "boucaner" ou "se faire boucaner", on entend parler surtout des consommateurs, des utilisateurs directs ou indirects (ceux qui se font boucaner) du tabac. Ceux qui sont bien silencieux dans tout cela ce sont les producteurs de cigarettes, les compagnies qui dans le fond alimentent le débat. Comment réagissent-elles ces compagnies, lorsqu'on impose à leurs clients de plus en plus de restrictions, lorsque l'on dévoile les derniers résultats alarmants de la recherche médicale?

Comment réagissent-elles alors qu'il y a de moins en moins de fumeurs et que l'on parle de plus en plus de limiter, voir même d'interdire leur publicité?

Eh bien contrairement à ce que l'on pourrait croire, il semble que les dites compagnies se portent très bien financièrement, si bien qu'extérieurement, rien ne pourrait nous laisser croire qu'elles ont souffert de toutes ces mesures et attitudes anti-tabac des dernières années. C'est à n'y rien comprendre... pourtant ces compagnies ont dû repenser toutes leurs stratégies de mise en marché afin de ne pas disparaître. Par conséquent, elles ont développé quatre stratégies nouvelles que voici:

1-Les fabricants de produits tabagistes nient ou refusent d'admettre publiquement que l'usage du tabac est un danger pour la santé.

2-Face à la diminution des marchés des "pays industrialisés", les compagnies se sont appropriés le marché du tiers monde, là où du fait de la croissance

rapide des populations, de la coopération des gouvernements (qui y voient une source de revenus facile et de devises étrangères, taxes et culture du tabac) de la non-priorité du contexte santé/tabac face à d'autres problèmes majeurs (famine par exemple), le marché est excellent.

3-Les compagnies pratiquent depuis toujours un "lobbying" intensif, i. e. qu'elles constituent à travers leurs associations politiques et économiques des forces énormes de pressions sur les gouvernements au pouvoir, qui y ont d'ailleurs eux aussi leurs intérêts (revenus provenant des taxes, emploi dans l'industrie du tabac, etc.).

4-Et finalement, les compagnies recherchent un relèvement chez leurs consommateurs occidentaux; et puisqu'il y a une baisse de leur marché chez les gens de race blanche et que les adultes ne deviennent pas de nouveaux fumeurs, on vise:

-d'une part les gens défavorisés de notre société (un bon marché, venant de leur attitude du "rien à perdre")

-et d'autre part, bien que les compagnies ne l'admettront jamais, les jeunes.

Et c'est la dernière de ces quatre stratégies qui soulève tout un débat au Canada présentement avec la présentation récente d'un projet de loi fédéral visant à interdire toute publicité quant à la vente des produits du tabac. Les compagnies réagissent de deux façons: d'une part elles invoquent une atteinte à leur liberté d'expression et à leur droit fondamental de s'épanouir dans notre système économique. D'autre part, elles justifient les quelques 80 millions par année investis en publicité au Canada en disant qu'elles veulent par là s'assurer de la stabilité de leur part du marché déjà conquise et tenter de s'en

approprier d'autres parmi les autres fumeurs d'autres marques.

Peu de gens croit à ce dernier argument car il est bien prouvé que les parts du marché sont très stables. Les fumeurs sont fidèles à leur marque de cigarette et l'achète malgré la hausse du prix. Il est évident que le contenu même des publicités ainsi que leurs stratégies sous-jacentes s'adressent avant tout aux jeunes et ce en jouant sur des thèmes tels que l'indépendance, moyen d'accéder au monde adulte, l'acceptation sociale, le succès etc.

Les compagnies qui fabriquent et mettent en vente les produits de tabac font donc preuve d'une ingéniosité et ténacité remarquables... ainsi que d'un manque flagrant d'humanisme moral en mettant ces produits sur le marché.

Malheureusement cette façon d'agir qui tient davantage compte de la rentabilité et des profits que des considérations morales, sociales, écologiques ou humanistes se retrouvent beaucoup dans plusieurs secteurs de notre économie (industrie de l'armement, du développement énergétique, du recyclage ou de la préservation etc.)

Quant à nous que nous soyons de ceux qui n'ont jamais fumé, de ceux qui ont écrasé facilement ou péniblement, de ceux qui fument toujours avec plaisir ou non, il y a assez d'évidences amassées pour nous convaincre tous que le tabagisme crée une dépendance tenace ainsi que des effets secondaires néfastes à la santé. Catalysons l'énergie de nos chicanes fumeurs, non-fumeurs, et dirigeons-la contre les vrais responsables, en leur faisant savoir que nous ne sommes pas dupes ou naïfs. Supportons l'interdiction de la publicité tabagiste pour ceux qui nous suivent et ceux qui nous suivront

## NON-FUMEURS, PLUS INTELLIGENTS?

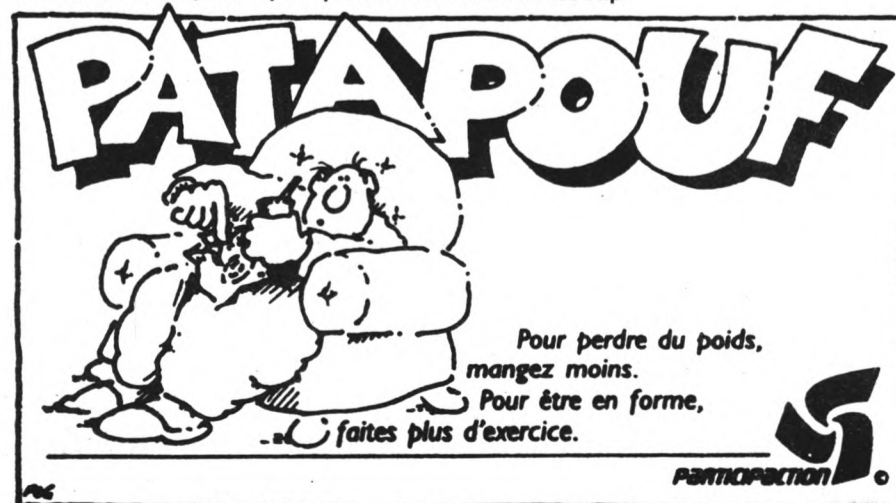
(SHS) La cigarette nuit à l'irrigation du cerveau. C'est du moins ce qu'ont observé des scientifiques du Baylor College of Medicine de l'Université de Houston, qui ont étudié 268 fumeurs, anciens fumeurs et non-fumeurs. Les non-fumeurs avaient le flot sanguin le plus

élevé, suivi des anciens fumeurs et des fumeurs.

En poussant leur étude un peu plus loin, les chercheurs ont demandé à 11 fumeurs de s'abstenir durant quelques temps. Résultats? La quantité de sang envoyé au cerveau a augmenté presque instantanément. Le rap-

port indique que des gens qui arrêtent de fumer après avoir eu la cigarette au bec pendant 30 ou 40 ans peuvent bénéficier immédiatement des bienfaits d'une telle décision.

L'argument sera-t-il assez convaincant?



# QUE FAIRE: Le REER ou l'hypothèque

**Pierre Lacasse**

Nous revoici une fois de plus face à la même question: dois-je investir dans un REER (régimes enregistrés d'épargnes-retraite, en anglais: RRSP) ou rembourser mon hypothèque?

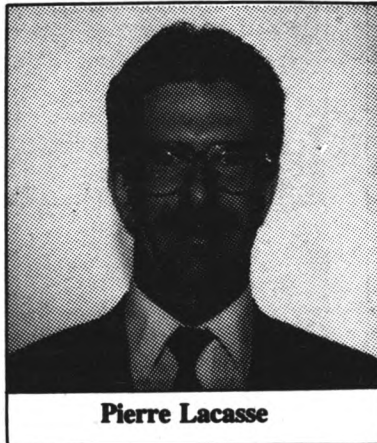
L'hypothèque ou le REER? Selon moi, investir dans les REER vous serait profitable mais à condition de remplir les critères suivants:

- Votre taux marginal d'imposition est au niveau le plus élevé (plus le taux d'imposition est élevé, plus profitable s'avère la stratégie proposée).

- Vous n'avez pas besoin des fonds investis dans le REER dans un futur immédiat.

- Le taux d'intérêt sur votre hypothèque se situe autour de 2 ou 3 points de différence (en plus ou en moins) avec le taux d'intérêt de votre REER.

Voici un exemple: supposons que votre taux d'imposition est de 40% (ce taux s'applique pour un revenu d'impôt taxable d'environ 300,000\$ en 1986). Supposons également que vous disposez d'un montant de 5,000\$ à investir. Vous avez le choix entre investir dans un REER ou rembourser une partie de votre hypothèque. Finalement, supposons que le taux d'intérêt de votre hypothèque est de 12% et le taux d'intérêt du REER de 10%.



Pierre Lacasse

Si le 5,000\$ est investi dans votre hypothèque, vous prouvez épargner jusqu'à environ 600\$ (e.g.: 12% de 5,000 = 600\$). Par contre, lorsque vous contribuez à votre REER, vous pouvez gagner 500\$ d'intérêts (e.g.: 12% de 5,000 = 500\$). Jusqu'ici, l'hypothèque semble

être le meilleur placement.

Mais n'oublions pas qu'en contribuant à votre REER, vous aller réaliser une épargne sur votre retour d'impôt grâce à la déduction admissible qui vous sauvera 2,000\$ d'impôts! (e.g.: 40% - taux d'imposition - sur 5,000\$ = 200\$). Ensuite, si vous utilisez ce montant pour réduire votre hypothèque, vous épargnez davantage, soit 240\$ (12% de 2,000\$) pour un grand total de 740\$. Placer son argent dans un REER permet un gain en valeur de 140\$ supplémentaire comparé à celui sur l'hypothèque.

Eventuellement, les intérêts que vous gagnerez par votre REER seront imposables lorsque votre REER viendra à échéance. Entre temps, le REER représente un abri fiscal sûr et vous donne la chance

d'augmenter vos fonds à un pas accéléré.

Nous avons supposé, plus haut, que l'argent placé dans le REER rapportait selon un taux d'intérêt de 10%, et avec ce retour minimal, nous aurions un avantage à contribuer dans un REER. En utilisant des fonds mutuels, il est possible d'obtenir des taux supérieurs à 10% sans risquer votre capital initial. Par exemple, Industrial Growth, au courant des cinq dernières années, a obtenu des retours de 19%; Canadian Tru-need Income Fund 17.2% et Trimark Canadien, 18.3%. Ceux-ci ne sont que quelques exemples, il y en a plusieurs autres (source: Financial Times, 30 novembre 86).

En obtenant un plus haut retour en investissant dans un REER et en payant moins sur l'hypothèque, les résultats sont plus dramatiques.

Il est aussi possible d'avoir un taux d'hypothèque de 10.5%. Examinons ce scénario:

a) 10.5% de 5,000\$ = 525\$ d'épargne sur l'hypothèque; ou  
b) 15% de 5,000\$ = 750\$ de retour sur le REER, + 40% de 5,000\$ = 2,000\$ x 10.5% = 210\$ d'épargne sur l'hypothèque. Pour un total de 960\$. Soit une différence de 435\$.

Prenez le temps d'analyser votre situation concernant votre hypothèque et les différentes options d'investissement qui s'offrent à vous. Cela pourra s'avérer payant.

Pierre Lacasse est consultant chez Ted Thomson Investments à Whitehorse.



## SECOND AVENUE CHEVRON

Venez nous voir, nous offrons:

- Mécanique générale
- Service de pneu: alignement, balancement
- Mise au point
- Carburant: gaz, diesel, propane

Consultez François, notre mécanicien, pour tous vos problèmes de mécanique.



### SECOND AVENUE CHEVRON AND TIRE SERVICE

2240 2ème avenue, Whitehorse, Yukon 668-6171  
Opéré par Whitepass Transportation Ltée, propriétaire

## Isolé?



Devenez membre de l'Association des Franco-yukonnais!

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Envoyez votre contribution au montant de 10\$ à:

L'Association des franco-yukonnais  
C.P. 5205, Whitehorse (Yukon)  
Y1A 4Z1



Pierre M. Lacasse

### Ted Thomson Investments Inc. Ted Thomson Insurance Agency Inc.

308 rue Hanson, Whitehorse, Yukon Y1A 1Y6

BUREAU  
(403) 667-6100

BUREAU CHEF  
1-800-461-9580

RESIDENCE  
(403) 667-4231

# OH! LA! LA! BUY! BUY! BUY!

Ne manquez pas la grande vente de tissu de Yukon Native Products.

Jusqu'à **75%** de réduction tout pour fabriquer votre propre parka!

- Molleton de laine (duffle).
- Assortiment de liséré de fourrures.
- Tissu pour les doublures.
- Restants de rouleau.

**La vente durera tant que les quantités le permettront!**

**YUKON NATIVE PRODUCTS**

A Whitehorse: 4230 4e avenue Tél.: (403) 668-5955

# JEU LANGUE

Jean-Paul Tanguay

Les oiseaux révèlent leur présence de bien des manières: leurs traces, leur nid, leurs oeufs, mais surtout par leur voix ou cri qui varie selon la situation. Apparemment le chant est un privilège ou monopole humain. L'objet de notre jeu est d'identifier les bruits de la colonne lettrée et de les associer avec leur auteur ou auteurs.

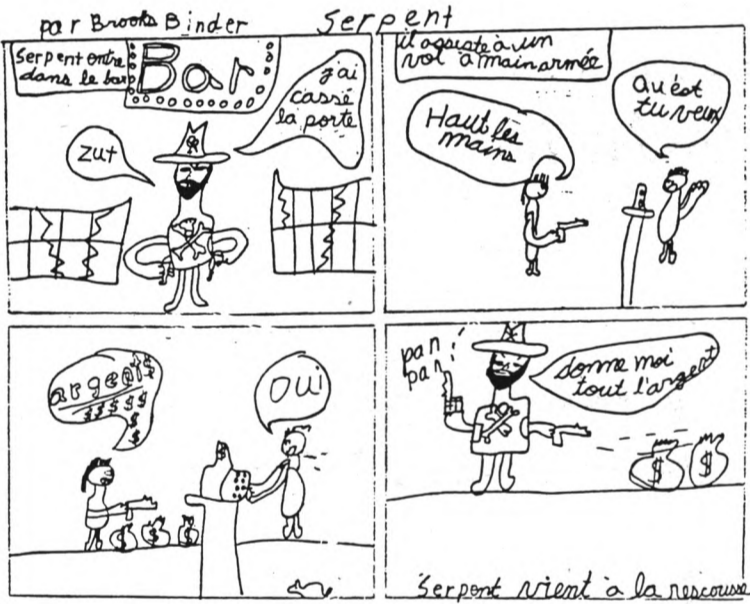
Recherche: ramage, caqueter, appeau.

Résultat: 12 = Excellent. 8 = Bon. 6 = Passable.

Réponses 1=F, 2=D, 3=G, 4=K, 5=L, 6=J, 7=H, 8=C, 9=B, 10=E, 11=A, 12=I.



- |                       |              |
|-----------------------|--------------|
| 1-Le coq chante son   | A-cacarde    |
| 2-La mère poule       | B-roucoule   |
| 3-Les poussins        | C-ululent    |
| 4-Le dindon           | D-glousse    |
| 5-La pie              | E-craquette  |
| 6-Le corbeau          | F-cocorico   |
| 7-Les petits oiseaux  | G-piaulent   |
| 8-Les oiseaux de nuit | H-piaillent  |
| 9-Le pigeon           | I-siffle     |
| 10-La cigogne         | J-croasse    |
| 11-L'oie              | K-glougloute |
| 12-L'oie en colère    | L-jacasse    |



## Emmitoufflez votre maison sans étouffer votre budget!

Si vous envisagez de dépenser de l'argent pour améliorer votre maison cette année, faites en sorte que ces rénovations se traduisent par des économies dans l'avenir. Procurez-vous la TROUSSE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE. Pour obtenir un exemplaire gratuit, faire parvenir le bon de commande à:

C'est confortable et réconfortant!

Plus vous en saurez sur les économies d'énergie, plus vous réduirez vos frais de chauffage. Le gouvernement du Canada vous offre la TROUSSE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, qui renferme une foule de renseignements précieux concernant les rénovations susceptibles d'accroître le rendement énergétique de votre habi-

tation et d'augmenter sa valeur de revente.

Trousse d'économies d'énergie, Programme énergétique domiciliaire  
580, rue Booth, OTTAWA (Ontario) K1A 0E4  
Veuillez m'envoyer un exemplaire gratuit de la Trousse d'économies d'énergie.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_



Énergie, Mines et  
Ressources Canada

Energy, Mines and  
Resources Canada

L'Hon. Marcel Masse,  
Ministre

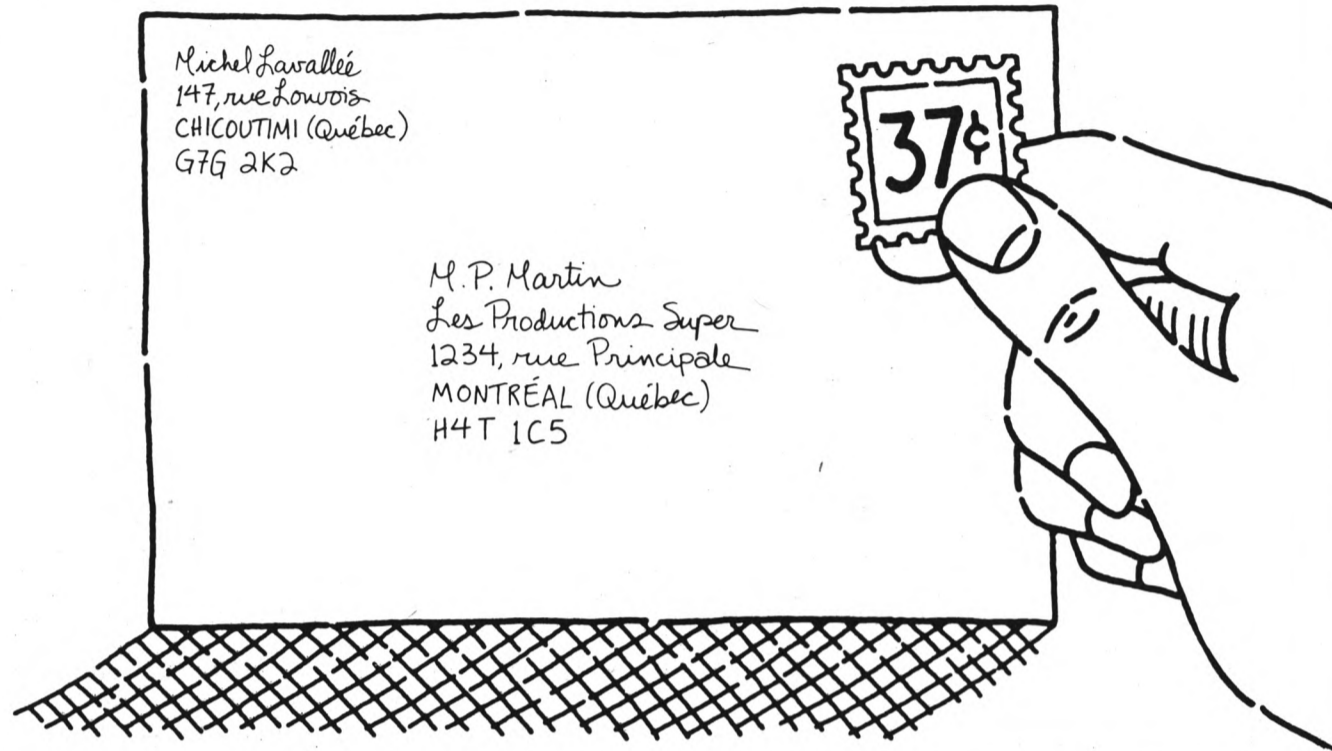
Hon. Marcel Masse,  
Minister

# Canada



## NOUVEAUX TARIFS POSTAUX

en vigueur  
le 1<sup>er</sup> janvier 1988



Courrier de Première classe	FORMAT STANDARD		FORMAT SURDIMENSIONNÉ	
	jusqu'à 30 grammes	de 30 à 50 grammes	jusqu'à 30 grammes	de 30 à 100 grammes
Au Canada	<b>37¢</b>	<b>57¢</b>	<b>47¢</b>	<b>74¢</b>
Aux États-Unis	<b>43¢</b>	<b>63¢</b>	<b>53¢</b>	<b>91¢</b>
International	jusqu'à 20 grammes <b>74¢</b>	de 20 à 50 grammes <b>1,15\$</b>	de 50 à 100 grammes <b>1,82\$</b>	

**Services spéciaux**

Poste certifiée	1,55 \$*
Courrier recommandé	2,70 \$*
Livraison par exprès	
Tarif local (courrier adressé à la même zone de Code postal)	1,83 \$*
Tarif normal (courrier adressé à l'extérieur de sa zone de Code postal)	2,63 \$*

\*Affranchissement requis en sus.

**Plus rapide, plus efficace**

La Société canadienne des postes possède un système automatisé à grande vitesse qui permet de trier le courrier de façon rapide, efficace et économique. Mais ce système ne peut traiter que certains formats de lettres. Les enveloppes surdimensionnées doivent être triées à la main, ce qui est plus lent, moins efficace et plus coûteux.

**TARIF DU COURRIER SURDIMENSIONNÉ****• Au Canada****Courrier aux particuliers**

Pour le courrier personnel, on considère qu'une lettre est surdimensionnée quand elle excède une des dimensions suivantes:

- 255 mm (10 po) de longueur
- 150 mm (5<sup>7</sup>/<sub>8</sub> po) de largeur
- 5 mm (3<sup>1</sup>/<sub>16</sub> po) d'épaisseur

**Courrier d'affaires\***

Le tarif du courrier surdimensionné s'applique à tout le courrier d'affaires qui ne respecte pas les standards minimum et maximum donnés plus bas ou dont l'adresse du destinataire ne comprend pas le bon Code postal.

Les formats maximum et minimum sont les suivants:

- Format standard maximum: 255 mm sur 150 mm (10 po sur 5<sup>7</sup>/<sub>8</sub> po)
- Format standard minimum: 140 mm sur 90 mm (5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> po sur 3<sup>5</sup>/<sub>8</sub> po)
- Épaisseur standard maximum: 5 mm (3<sup>1</sup>/<sub>16</sub> po)

\*Est considéré courrier d'affaires tout courrier dont l'affranchissement se fait par compteur ou en vertu d'un permis.

**• Aux États-Unis**

Le tarif du courrier surdimensionné s'applique à tout le Courrier de Première classe (de particuliers ou d'affaires) expédié dans des enveloppes qui excèdent une des dimensions suivantes:

- 255 mm (10 po) de longueur
- 150 mm (5<sup>7</sup>/<sub>8</sub> po) de largeur
- 5 mm (3<sup>1</sup>/<sub>16</sub> po) d'épaisseur

**Retour à l'expéditeur**

Avant de mettre une lettre à la poste, vérifiez bien que son adresse comporte le bon Code postal et qu'elle est suffisamment affranchie compte tenu de son format. Toute lettre dont l'affranchissement est insuffisant est retournée à son expéditeur.

Votre coopération est essentielle au bon fonctionnement des postes.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Notre engagement: vous donner un meilleur service.

## Les rapides du cheval blanc

Devant le bureau de poste un soir étoilé tout juste avant Noël, une trentaine de personnes entourent un accordéoniste et chantent des chants de Noël. Une heure de réminiscences où quelques francophones nostalgiques entendent au fond de leur cœur les échos lointains et muets des cantiques de leur enfance: Il est né le divin enfant, Venez divin Messie, Les anges dans nos campagnes... Il serait bien doux de pouvoir en chanter quelques uns en français l'an prochain... Un beau projet que celui de mêler nos voix à celles de nos concitoyens dans l'allégresse de Noël, une note d'espoir aussi!

La famille Herdès a enfin emménagé dans leur superbe maison de Mary Lake, bâtie par Mike à la sueur de son front. Nul doute que Jeanne appréciera le fait d'être enfin chez elle!

Mauvaise nouvelle pour les étudiants du cours de Tai-Chi... Le professeur, Michel Généreux, quittera le Yukon sous peu. Au revoir Michel et merci!

Félicitations à Susan Rousseau et Linda Talbot qui réalisent ce mois-ci un vieux rêve... Elles deviennent leur propre patronne. L'entreprise "Kluane design", qu'elles ont mise sur pied se spécialise dans la fabrication d'uniformes et de vêtements de sports. Bonne chance et bravo!

Bonne fête en avance ou en retard à Louise Paradis, Ronald Tait, Lync Lemieux, Nicolas Herdès et Mika Trotter.

Nos plus sincères félicitations à Louis et Chantal Rivest qui voient le nombre de leurs enfants passer de deux à trois. Maxime, un beau garçon, né le 5 janvier 1988, fera sûrement la joie de ses deux "grandes" sœurs Rachel et Sonia.

Ça fait du bien d'entendre parler français autour de soi. Certains endroits sont plus surprenants que d'autres, chez MacDonald, derrière le comptoir, on s'interpelle dans la langue de Molière, en cuisant les french fries!

Lorsque vous téléphonez à l'Association des franco-yukonnais, la douce voix que vous entendez dorénavant est celle de Mariette Lalonde, engagée pour remplir différentes tâches de secrétariat et tâches administratives. Pierre Laroche, quant à lui est le nouveau directeur général de l'A.F.Y. Une équipe prometteuse au bureau!

Un gros merci à Cécile Girard de la part des guides francophones de Whitehorse. Cette dernière a organisé deux ateliers de décorations de Noël pour les guides. En fait les guides n'ont eu besoin que de quelques conseils, leur enthousiasme proverbial a fait le reste.

Avec la vague du SIDA, le condom devient de plus en plus à la mode. Dans un magazine connu on proposait dernièrement un mot plus gracieux qui colle "davantage à la réalité: un "insperméable".

## Avantages pour les résidents du nord

Le ministre des finances, l'honorable Michael Wilson, a rendu public au début de décembre, un avant-projet de règlement de l'impôt sur le revenu visant les déductions au titre d'avantage de logement et de voyage consenties aux résidents des régions isolées et du Nord.

Le ministre a déclaré qu'il rendait public cet avant-projet de règlement afin de clarifier les règles d'admissibilité et de calcul de déductions spéciales au titre des avantages de logement et de voyage dont bénéficient les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-ouest et des régions isolées de l'intérieur des provinces. Ces déductions émanant du budget de 1986, s'appliquent à l'année d'imposition 1987.

Les nouvelles règles offriront aux habitants de ces régions une plus grande souplesse quant à leurs arrangements de voyage tout en maintenant leur admissibilité à la déduction maximale.

Le ministre du Revenu National préparera, à l'intention des contribuables et de leurs employeurs, une liste provisoire des localités ouvrant droit aux déductions.

Un particulier résidant dans une région "visée" pendant au moins six mois complets, ainsi que le définit le règlement, est admissible à une déduction forfaitaire égale à 20 pour cent de son revenu net à concurrence de 225\$ par mois, ou de 450\$ par mois si cette personne est la seule à réclamer la déduction et qu'elle habite et soutient un logement indépendant.

En outre le contribuable pourra déduire jusqu'à deux voyages par an défrayés par l'employeur, pour lui-même et pour les membres de sa famille. La déduction maximale sera limitée à un "montant prescrit" ainsi que défini dans le règlement.

Le ministre a précisé que si la déduction maximale est limitée au coût de deux aller et retour au tarif le plus économique et au centre urbain le plus proche, le contribuable n'aura pas à se rendre dans ce centre urbain pour avoir droit à la déduction. Ainsi donc les personnes vivant dans des localités isolées et du Nord pourront se rendre directement à destination, sans pour autant perdre le droit à la déduction maximale permise.

L'extension des avantages de voyage aux déplacements vers quelques destinations que ce soit, dont les régions du Nord, répond aux inquiétudes exprimées par les résidents du Nord au sujet de l'application plus restreinte de la déduction au titre des voyages que prévoyaient les décrets de remise antérieurs," a affirmé M. Wilson.

Le ministre a ajouté que la question des agglomérations non admissibles qui sont sises à proximité d'autres qui elles sont admissibles aux avantages continue de le préoccuper. Il a affirmé: "Mes fonctionnaires ont exploré plusieurs options dans le but de solutionner ce problème de frontières, sans toutefois en arriver à une solution qui satisfasse pleinement les préoccupations soulevées par les groupes visés. Je propose donc d'établir une Commission d'enquête qui sera chargée d'examiner la convenance des critères servant à désigner les régions isolées et de soumettre ses recommandations à cet égard. J'annoncerai la composition de la Commission au printemps

## KODIAK SPORTS CENTRE

Nous avons tout pour les sportifs!

Vaste assortiment de matériel:

- pêche
- ski
- camping
- bicyclette, etc.

4143 4e avenue, Whitehorse, Yukon  
668-5800

## PETITES ANNONCES

Une ambiance française, ça se cultive! Saviez-vous qu'il existe maintenant un club de musique pour les francophones hors-Québec? Le Pop-club peut vous fournir des disques, des cassettes ou des disques compacts. Pour plus d'informations communiquez sans frais au:

1- 800-267-3369

**A VENDRE** Magnifique poussette. Excellente condition. Conçue pour deux bébés mais peut aussi servir pour un bébé et des paquets. Toute équipée, prix à discuter. Tél.: Anne-Marie 633-5247

On recherche un réfrigérateur usagé en bon état de fonctionnement. Contactez l'Association des Franco-yukonnais. Tél.: 668-2663

**Echanges de correspondants**

Le groupe Québécois Amitié-Jeunesse invite les jeunes qui désirent correspondre avec un jeune Québécois ou de toutes autres communautés francophones, à les contacter à l'adresse suivante: **Amitié-Jeunesse C.P. 1077, Station C, Montréal, Québec, H2L 4V3**

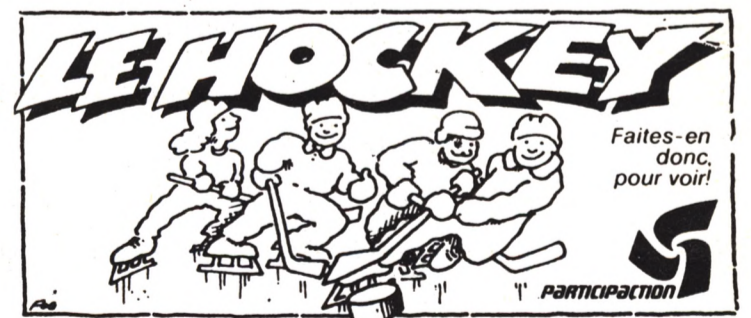
## Un club prospère!

**Le club interprovincial 2001**, organisme sans but lucratif, fondé en 1985, par un ex-fonctionnaire fédéral brise ses propres records. Le club compte maintenant 3,000 membres venant de tous les coins du Canada, de Terre-Neuve au Yukon.

Le club est aussi le créateur de centaines de macarons très particuliers. Les créations 86-87 incluaient des sujets tels que: religion, sports, slogans, zodia-

que, humour, reproduction de macarons fabriqués entre 1850 et 1925, sans oublier les créations du président (plus de 200 peintes à la main de type artisanal et même du "glow-in-the dark".

Pour devenir membre, il est nécessaire de faire parvenir une enveloppe adressée et affranchie au: **Club interprovincial 2001, 2791 boul Harwood, Casier postal 164, HUDSON, Qué. JOP 1HO.**



## PACIFIC CHROME INDUSTRIES LIMITED

109 Industrial Road, Whitehorse, Yukon

**Les spécialistes des cylindres hydrauliques: fabrication, réparation. Nous remettons aussi à neuf le revêtement de chrome.**

**POUR SERVIR L'INDUSTRIE MINIERE ET L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.**

